

Le Riézois

Bulletin municipal
de la Commune de Riez



N° 6
Juillet – Août – Septembre 2002

Le mot
du Maire



Riézoises, Riézois,

Je tiens à vous remercier
tous pour l'habitude prise
de déposer vos *poubelles*
dans les containers mis à
disposition. Continuons

ainsi car nous avons pu tous constater que notre village est plus propre qu'avant,
plus fleuri, plus accueillant.

Par contre en ce qui concerne le stationnement, les difficultés continuent. Je
vous demande à nouveau de respecter celui-ci pour le bien-être et la sécurité de
tous. Plusieurs parkings sont à disposition, n'hésitez pas à les utiliser.

Compte-rendu sommaire

de la séance ordinaire du Conseil Municipal
du lundi 12 avril 2002

Présents : tous les Conseillers en exercice à l'exception de :
Excusés : M. PIERROT qui donne pouvoir à M. DELLECOLLE.
Madame Céline AMELOT a été élue secrétaire de séance.

58.02 : COORDONATEUR CEL

En remplacement de M^{me} LAMBERTO, démissionnaire, M^{me} BALIONE est élue coordonnatrice du Contrat Éducatif Local.

59.02 : MODIFICATION DES STATUTS DU SIVOM DU BAS-VERDON

Le Conseil Municipal approuve ces modifications qui synthétisent les compétences du SIVOM.

60.02 : Adhésion du SIVOM AU SYDEVOM

Le Conseil Municipal approuve l'adhésion du SIVOM du Bas-Verdon au Syndicat Mixte départemental d'élimination et de valorisation des ordures ménagères des AHP.

61.02 : RETRAIT DU SIVOM DU BAS-VERDON

Le Conseil Municipal approuve le retrait de la Commune de Brunet du Sivom du Bas-Verdon.

62.02 : AVENANT N° 3 À LA CONVENTION CAF

L'avenant n°3 à la convention passée avec la CAF des AHP permet sa prorogation jusqu'au 31 décembre 2002.

63.02 : AVENANTS N° 1 AUX CONTRATS ENFANCE ET TEMPS LIBRES

Les avenants n°1 ramènent la participation de la CAF des AHP à 60 % pour les deux contrats Enfance et Temps libres.

64.02 : AVENANT CONTRAT VILLASSUR 2

L'avenant au contrat Villassur 2 fixe le montant de la cotisation 2002 de la Commune à Groupama, soit 9813,19 €.

65.02 : OPÉRATION FAÇADES

Le montant de la participation communale est fixée à 12700 € pour l'opération façades dans le cadre du syndicat des Villages de Caractères.

66.02 : Adhésion 2002 ADRI

Le Conseil Municipal renouvelle son adhésion 2002 de 30,50 € à l'ADRI qui intervient pour les sentiers de randonnées.

67.02 : COTISATIONS 2002

Sont votés 35 € pour les routes de la Lavande et 288,55 € pour l'Association Nationale des Élus de la Montagne.

68.02 : ABONNEMENTS 2002

Sont votés 245 € pour La Provence, 126,80 € pour les Journaux Officiels et 92 € pour les Communes de France.

69.02 : COTISATIONS ET ABONNEMENTS 2002

Sont votés 395,79 € pour l'Association des Maires de France et 39 € pour la Société Scientifique et Littéraire des AHP.

70.02 : OUVERTURES D'UNE LIGNE DE CRÉDIT

Une ligne de crédit de 722000 € est ouverte pour 12 mois auprès de CEXIA CLF Banque.

71.02 : REPRISE ET ACHAT D'UNE BALAYEUSE

La Sté Karcher reprend la balayeuse communale pour 21 880 € et nous vend un autre modèle pour 69 286 €.

72.02 : TARIFS PASS'MUSÉES – BAPTISTÈRE

Un pass'musées par famille est organisé par le PNR du Verdon pour 10 musées du Parc dont la visite organisée du Baptistère.

73.02 : CONTRAT DE MAÎTRE D'ŒUVRE

Le principe d'un contrat de maîtrise d'œuvre total est voté pour la transformation de la salle Lima en future perception.

74.02 : AVENANT 2002 CONTRAT FLOTTE

L'avenant au contrat flotte fixe le montant de la cotisation 2002 de la Commune à AXA Assurances, soit 6 892,34 €.

75.02 : CONTRAT TARIF JAUNE

Un contrat tarif jaune est passé avec EDF pour la salle multi-activités pendant une durée de UN an.

76.02 : VENTE DU CAMION SAVIEM

Vente au plus offrant, à savoir la SARL Raphel de Moustiers pour un montant de 383 € du camion immatriculé 733 GN 04.

77.02 : VENTE DE LA MAISON PRUDHON

Le principe de la vente de la maison Prudhon sise sur la parcelle D 1542 est voté. Les formalités de publicité seront entreprises.

78.02 : BUDGET LOTISSEMENT COMMUNAL

À la demande de M. le Percepteur, le budget du lotissement communal sera établi selon l'instruction M14 et non M4.

79.02 : ENTRETIEN du COLOSTRE

Le conseil renouvelle l'entretien des rives du Colostre avec les Brigades Bleues du Département pour un montant de participation de : 1 206,93 €.

Une minute de silence est observée en mémoire des Conseillers Municipaux de Nanterre.

Résumé affiché le 15 avril 2002 à la Mairie

Compte-rendu sommaire

de la séance ordinaire du Conseil Municipal du lundi 14 mai 2002

Présents : tous les Conseillers en exercice à l'exception de :

Excusés : MM. BASTIDE et BONDIL qui donnent respectivement pouvoir à M^{me} CONTI-CADENEL et M. BONDIL.

Madame Céline AMELOT a été élue secrétaire de séance.

80.02 : ANNULATION DE TITRE

Annulation du titre établi au nom de M^{me} Marie-Thérèse PEYTRAL d'un montant de 3 000,00 F

81.02 : PÉRIMÈTRE D'ÉTUDES "PAYS"

Le Conseil Municipal participera en vue des études sur la création du Pays du Verdon et du Pays de Haute-Provence.

82.02 : PRINCIPE D'UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Approuve le principe de la création d'une communauté de communes dont le périmètre couvrirait les cantons de RIEZ et MOUSTIERS.

83.02, 84.02, 85.02, 86.02, 87.02 : SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal attribue les subventions suivantes : Amicale Cyclotouriste 229 €, Amicale des Secouristes 458 €, Amicale des Anciens Combattants/ACPG 153 €, Atelier des Lavandes 153 €, École de Musique 2 287 €, École de Ski 1 296 €, Entente Riézoise de Basket 1 068 €, Gymnastique Volontaire 229 €, La Nouvelle Vague 305 €, La Prévention Routière 153 €, Le Secours Catholique 153 €, La Sauce 3 278 €, Lire Aujourd'hui 153 €, Lou Colostro 1 296 €, Point d'Orgue 992 €, Réveil Musical Riézois 229 €, FNACA 153 €, Foyer Socio-éducatif du Collège 763 €, Association Sportive du Collège 763 €, Prévention de l'Alcoolisme 229 €, Garden Lei Tradicioun 1 220 €, Amicale des Sapeurs Pompiers 762 €, Amis du Vieux Riez 458 €, ADMR 1 525 €, Coopérative École Élémentaire 610 €, Pogne en Poche théâtre 153 €, Aster 153 €, Croix-Rouge 153 €, Association Sportive École Primaire 610 €, Coopérative École Maternelle 458 €, Les Boucles du Verdon 305 €, Karaté Riez 305 €, Le Souvenir Français 153 €, Sporting Club Riézois 1 144 €, Chorale de l'Auvestre 305 €, Club de Tir Riézois 305 €, Les Aînés Ruraux 916 €.

88.02 : COTISATIONS 2002

Le Conseil Municipal décide des cotisations suivantes : Syndicat Mixte Villages et Cités de Caractère 540 €, CDTL des AHP 160 €.

89.02 : CONTRATS DE PRESTATIONS FÊTES DE LA PENTECÔTE

Pour les fêtes de Pentecôte, le Conseil Municipal passe les contrats suivants :

- le samedi 18 mai avec Sono Latino pour un montant de 610 €, frais de SACEM à charge de la Commune uniquement,
- le dimanche 19 mai avec Mistral Gagnant pour un montant de 1000 €, frais de SACEM à charge de la Commune uniquement,
- le lundi 20 mai avec Provence Anim' pour un montant de 534 €, frais de SACEM à charge de la formation,
- le mardi 21 mai avec Les Petites Casquettes pour un montant de 580 €, frais de SACEM à charge de la Commune uniquement.

90.02 : VENTE D'HERBAGE

Le Conseil Municipal vend l'herbage du Parc des Colonnes à M. Michel GAYDE pour la somme globale et forfaitaire annuelle de 80 €.

91.02 : LOCATION DE TERRAIN

Le Conseil Municipal loue les parcelles section F n° 1401 et 1402 à M^{me} Josiane CHIAPPETTA pour la somme globale et forfaitaire annuelle de 80 €.

92.02 : REDEVANCE EDF

Une redevance au taux maximum sera demandée à EDF pour occupation du domaine public.

93.02 : TARIFICATION ORDURES MÉNAGÈRES

Le montant de la redevance pour les 3 premiers mois de l'année, avant transfert au SIVOM, s'établit ainsi qu'il suit : 1^e catégorie – foyer 18,75 €, 2^e catégorie – activité professionnelle < 50 m² 32,75 €, 3^e catégorie de 50 m² à 100 m² 51,50 €, 4^e catégorie 100 m² 196,25 €.

94.02 : TARIFICATION CAVEAUX ET CONCESSIONS

Le Conseil fixe le prix des caveaux de 6 places à la somme globale et forfaitaire de 2065, 94 € TTC, celui des caveaux de 4 places à la somme globale et forfaitaire de 1 800,63 € TTC, FIXE le prix de la concession de 50 ANS qui s'y rapporte à la somme globale et forfaitaire de 612 € TTC.

95.02 : CONVENTION SIE – TRAVAUX ALLÉES L. GARDIOL

Le Conseil approuve le programme d'éclairage public et la convention passée avec le SIE pour un montant TTC de 126 556 €.

96.02 : MISE EN CONCURRENCE SIMPLIFIÉE – TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE

Le Conseil approuve le DCE du SIE et lance la consultation des entreprises.

97.02 : LETTRE AVENANT AU CONTRAT VILLASSUR

Un avenant est passé avec Groupama qui exclut de la garantie la décharge à ciel ouvert du contrat Villassur.

93.02 : JURY CRIMINEL 2002

Le tirage au sort donne les résultats suivants : M^{me} Suzanne MOREAU, M. Olivier ERBA, M. Vincent AMIEL, M. Maurice VACHET, M^{me} Jeanne MARCHANDY épouse DEVILLE, M^{me} Marcelle CHASTAGNIER épouse FOURNET, M^{me} Patricia ARNAUD épouse BLANCHET, M. Jeannot ANNOVAZZI, M^{me} Sophie HENTRY épouse ARMAND.

Résumé affiché le 16 mai 2002 à la Mairie

Informations municipales

- La Salle Lima accueillera bientôt la perception. Nous arrivons enfin au terme de ce problème qui a soulevé de nombreuses discussions dans le village. La salle est suffisamment grande pour réaliser deux étages. L'un sera attribué à la perception. Cependant de nombreux travaux sont nécessaires. Quatre architectes ont été consultés. Après délibération, c'est M^{me} Brégeon qui a été choisie. Fin des travaux septembre 2003, si tout va bien.
- Tout le monde a pu constater que la propreté des rues et des places s'était grandement améliorée. La nouvelle balayeuse plus adaptée à nos besoins est au travail. C'est un lourd investissement pour nos finances mais indispensable en particulier l'été pour faire face aux pollutions importantes en relation avec l'accroissement de l'activité.
- Les toilettes du jardin public



d'enfants ont été remises à neuf. Espérons que ce petit coin que tout le monde aime trouver propre ne soit pas la cible de dégradations diverses. Avancer vers l'amélioration des infrastructures de Riez ne doit pas rimer avec recommencer en raison d'un manque de civisme. En ce qui concerne la réfection des toilettes de la Place du Monument, les plans proposés ont été acceptés, le permis de construire accordé.

- Un local pour les utilisateurs des cours de tennis a été réalisé. Dans le même temps, une consultation d'ar-



chitecte a été demandée pour aménager un vestiaire au terrain de sport.

- Le cimetière s'est agrandi avec la réalisation de 39 caveaux. Pour tout renseignement s'adresser à la mairie. À cette occasion, la porte du cimetière a du être élargie afin de laisser le passage aux engins de transport de matériaux.
- Au quartier Chapitre l'égout a été modifié. Depuis plusieurs années, les habitants de ce quartier, lors des fortes pluies, voyaient les plaques de regards se



Le futur emplacement du lotissement au Chemin de la Rougrière.

soulever et l'égout se déverser dans les propriétés et même dans les habitations avec tout ce que cela comporte comme désagréables nuisances. La canalisation existante a été doublée par une nouvelle conduite sous le chemin des



Rambarde sur le passage de l'Auvestre.

Colonnes le long du Colostre. Le coût a été assumé à hauteur de 40 % par le Conseil Général, 40 % par l'Agence de l'Eau et les 20 % restants par la commune.

➤ Le plan du lotissement Chemin de la Rougrière est en place : 25 lots d'environ 800 m² sont proposés avec au centre un îlot de verdure permettant aux futurs habitants de se réunir. De nombreuses demandes sont arrivées en mairie.



➤ **Autres actions en bref**

- Mise en service des bornes d'alimentation en eau et en électricité pour les forains sur les places.

- Mise en place de plots pour empêcher le stationnement anarchique sur les allées.
- Goudronnage de l'avenue Harion Bourret et du départ de la Route d'Allemagne.
- Mise en place d'une rambarde sur le passage de l'Auvestre au quartier Samson,
- Élagage des chemins.
- Dans le cadre de l'association *Villages et Cités de caractère* l'opération réfection des façades a été un succès, plusieurs sont en cours de ravalement et bénéficient d'une aide non négligeable.
- Sensibilisation aux problèmes de l'environnement : le Club Cool a nettoyé le Colostre le 12 juin ; les Brigades Bleues interviendront également pour nettoyer le Colostre et l'Auvestre dans quelque temps.



Jean-Paul FAUCON, Conseiller Municipal

Les premiers pas vers une communauté de communes

EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale)

- Après son adhésion au SIVOM du Bas-Verdon et dans la perspective de la création d'une EPCI, les délégués de notre commune ont participé à l'étude faite dans le cadre du SIVOM. La Communauté de Communes est une structure plus efficace, avec une fiscalité propre, plus intéressante à la fois pour la commune et pour les contribuables. Le Conseil Municipal a délibéré et s'est engagé dans cette voie.

Les activités étudiées seront les ordures ménagères, le tri des déchets, la gestion de l'eau, l'assistance aux communes, les podiums mobiles, la voirie...

La création de la Communauté de Communes entraînera la dissolution du SIVOM. Nous vous rappelons que le SIVOM regroupe actuellement 14 communes sur 3 cantons.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de ce projet.

Claude BONDIL, Claude DELLECOLLE, Conseillers Municipaux

CALENDRIER DES FESTIVITÉS 2002

- 7 juillet : Fête Renaissance : Place Saint-Antoine et Rue du Marché
Brocante et vide greniers
- 14 juillet : *Marché provençal, objets d'hiver et livres*
Feu d'artifice, sons et lumières – Grand bal
- 21 juillet : Fête Nationale Belge Place Saint-Antoine
- 28 juillet : *Fête du Miel*
- 4 août : Brocante et vide greniers
- 11 août : *Marché du terroir*
- 15 août : Corso du Miel – Marché provençal et apicole
- 15, 16 et 17 août : *Fête de la Colonne – Fête foraine, grands bals publics*
- 18 août : Fête du blé
- 25 août : *Marché artisanal*
- 1^{er} septembre : Brocante et vide greniers
- 14 septembre : *Grande foire annuelle*
- 3 novembre : Brocante et vide greniers
- 22 décembre : *Marché de Noël*



Cinéma en plein air

3 juillet, 10 juillet, 17 juillet, 25 juillet et 31 juillet
7 août, 14 août, 21 août et 28 août

Dans la cour de l'école primaire, à 21 heures 30

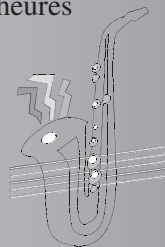
Fête de la Renaissance

La Fête de la Renaissance se déroulera le dimanche 7 juillet 2002 Place Saint-Antoine. Début des activités à 10h30 avec la visite du Centre Ancien par l'Association: les Amis du Vieux Riez puis à 11h30 défilé en costume avec danse et musique Renaissance, parade équestre. L'après midi, la Chorale de l'Auvestre animera cette manifestation qui verra aussi des démonstrations de danses. La soirée se terminera par un repas campagnard et un bal musette. Tout au long de la journée se succéderont: jeux de massacre, course en sacs,



Les concerts à la Cathédrale de Riez

- 10 juillet Musique des Andes : *Le Chant du Vent*, à 21 heures
17 juillet Ensemble de jazz vocal : Gospel, à 21 heures
24 juillet Maîtrise de Seine-Maritime : 50 chanteurs, à 21 heures
31 juillet Quatuor de saxophones, à 21 heures
4 août Concert Vivaldi, à 18 heures
7 août Guitare classique AGUIRA, à 21 heures
11 août Récital de piccolo, à 18 heures
14 août Trompette et orgue, à 21 heures
18 août Flûte et piano, à 18 heures



Festival des Colonnes



du 7 au 11 août

LES MUSIQUES DU MONDE

Marchés nocturnes

Les jeudis soir de 18 h à 24 h – Place du Quinconce

4 juillet, 11 juillet, 18 juillet, 25 juillet
1^{er} août, 8 août, 15 août, 22 août, 29 août

ASTER

ASsociation Terroirs Et Ruralité

- **6 juillet** – Dr Christophe M., Séminaire La Symbolique des Dents.
- ✿ **7 juillet** – Marie-Claude Paume, Botaniste et Photographe, découverte dans la nature des Plantes Médicinales.
- **27 et 28 juillet** – Dr Christian P., Séminaire Yi-king, énergétique chinoise, le ciel et la terre.
- ✿ **11 août** – Alain Tessier, Ethnobotaniste, découverte dans la nature des plantes médicinales.
- **15 septembre** – Participation d'ASTER au Salon des Mées.
- **21 septembre** – Marie-Christine Lambert, animera un atelier de Cuisine Végétarienne.
- ✿ **22 septembre** – Alain Tessier, Ethnobotaniste, découverte dans la nature des plantes médicinales.
- **26, 27 et 28 octobre** – Participation d'ASTER au Salon ARTEMISIA.
- **10 novembre** – Dr Christian P., Séminaire Trousse de secours en Huiles Essentielles (Niveau 2).



Pour tout renseignement, téléphoner au 0492 77 85 10

Informations sportives

► Tir

Championnat départemental de tir d'été 2002-06-05

Disciple pistolet sport 22 LR (Combiné 22 LR)

Catégorie dame 1 : Geneviève Hermitte 2°

Catégorie dame 2 : Suzanne Lo Schiavo 3°

Catégorie senior 2 : Jean-Claude Metzger 3°

Catégorie senior 3 : Robert Hermitte 1^{er}

Roger Perrin 2°

Le trophée par équipe est remporté par Jean-Philippe Lo Schiavo, Robert Hermitte, Christian Hermitte avec 1 620 points.

Disciple pistolet standard

Catégorie dame 1 : Suzanne Lo Schiavo 3°

Catégorie senior 1 : Jean-Philippe Lo Schiavo 3°

Catégorie senior 2 : Jean-Claude Metzger 3°

Catégorie senior 3 : Robert Hermitte 2°

Roger Perrin 3°

Disciple pistolet standard

Catégorie senior 1 : Jean-Philippe Lo Schiavo 3°

Catégorie senior 3 : Robert Hermitte 2°

► Football

L'assemblée générale du Sporting Club Riézois s'est tenue le 8 juin en présence d'une cinquantaine de licenciés.

Le SCR se porte bien du point de vue finances comme du point de vue résultats. L'humeur est sereine.

L'équipe 1 termine 6°, l'équipe 2 se classe 7°, les 15 ans ont terminé 2° et demi-finalistes de la Coupe Meyer. Les 13 ans, en raison du manque d'effectif, ont eu une saison un peu plus chaotique. Les Benjamins sont en progression à la grande satisfaction de leurs dirigeants.

Le bureau pour la saison 2003 a été reconduit.

Pour l'année à venir, deux nouveaux éducateurs viennent prêter main forte au SCR. Il y aura donc les catégories Débutants et Poussins dès la saison prochaine et les enfants intéressés peuvent se faire inscrire auprès de M^{me} MOINE à la Station Esso dès à présent. Seul bémol, le manque d'effectifs en 13-15 ans : il faut donc recruter. Le Président remercie les éducateurs et les bénévoles qui œuvrent pour le développement du Sporting Club Riézois.

► Basket

Le club de basket de Riez est composé de 30 licenciés :

- Une équipe de Mini-Poussins et de Poussins qui n'est pas inscrite au championnat (entraînée par Gislaïne ROMAN et Fabien).

- Une équipe Senior filles qui a fini 3° du championnat 04-05. Cette équipe est composée de 10 filles (entraînées par Laurence ZORZAN) : 10 matchs gagnés et 5 perdus.

Le club remercie les bénévoles ainsi que les dirigeants... et nous espérons trouver plusieurs bénévoles et éducateurs pour la saison 2002-2003.

Chaisir

Le Verdon se construit. À Quinson, le 17 mai 2002, avec Jean Bacci, le maire de Moissac-Bellevue, nous avons présenté le projet de *Pays du Verdon*. Il s'agit de regrouper les cantons de Riez et de Moustiers avec les cantons du Haut-Var pour constituer un ensemble dénommé *Pays du Verdon*. À l'heure actuelle, des projets de *Pays* prennent tournure mais tous n'existent qu'à l'état d'étude. Ces futurs ensembles n'entraînent aucune délégation de compétence à la différence de l'intercommunalité et ne servent qu'à financer, avec l'argent de l'État, des projets de développement. Sur le territoire du Parc Naturel Régional du Verdon (PNRV) sont apparus déjà deux projets de *Pays*. Le *Pays des 3V* à l'Est du territoire qui va de Castellane aux stations de ski d'Allos et le *Pays de Haute Provence*, à l'Ouest, qui va de Revest-du-Bion à Gréoux-les-Bains. Le *Pays du Verdon* est cohérent géographiquement et révèle un choix politique au sens noble du terme. Il s'agit de concevoir notre territoire comme un centre et non comme une simple périphérie de ville. Notre avenir n'est pas à la remorque d'un centre urbain quel qu'il soit. Bien sûr, le *Pays du Verdon* n'a pas pour objectif de se substituer aux villes : le futur *Pays* n'entend pas construire des hôpitaux ou des lycées. Mais, qui mieux que nous peut vouloir et concevoir notre avenir dans la ruralité et ses valeurs ?

Nous sommes en train de le faire, en ce moment, dans le cadre du Parc, avec les nouveaux accords avec l'État et la Région et bientôt avec l'Europe avec le programme Leader +. Demain, s'il le faut, si le *Pays du Verdon* ne voyait le jour, nous le ferons encore plus et mieux avec le Parc du Verdon. S'il faut choisir, notre choix, c'est le Verdon.

Le comité consultatif sur la culture et le tourisme s'est réuni pour une première prise de contact le mercredi 29 mai 2002. Un tour d'horizon a permis de mettre en évidence, dans un premier temps, les premiers éléments indispensables à une meilleure signalétique de Riez. La réflexion n'en est qu'à ses débuts et entend se poursuivre dans les réunions ultérieures dans la définition de projets. Dans la perspective d'un futur Musée de Mazan consacré au gypse, à la rentrée, une exposition sur le gypse aura lieu à Riez. Il s'agira d'une sélection de l'exposition du Musée de Salagon consacrée au gypse : elle préfigurera l'esprit du futur musée et donnera un aperçu de ses caractéristiques.

La fête du Parc aura lieu les 12, 13 et 14 septembre. À cette occasion, tous ceux qui ont à cœur la réussite de cet outil formidable de développement et de valorisation de notre patrimoine pourront se retrouver au siège du Parc à Moustiers. Le choix que nous avons fait de créer en 1997 un Parc Naturel Régional doit être le tremplin de notre avenir. Continuons ensemble cette belle aventure.

Jean-Gabriel Bliet, Adjoint au Maire de Riez, Chargé de la Culture
Président de la Commission Développement Économique du PNRV

Nos poubelles

Nos poubelles sont-elles des bombes à retardement pour l'environnement ? Certains l'affirment. Sans tomber dans le catastrophisme, si l'on sait que la France produit chaque année 600 millions de tonnes de déchets (358 kg annuels par Français) dont 29 millions de tonnes de déchets ménagers, il y a de quoi s'alarmer. De plus ce ne sont pas des chiffres définitifs. La progression est constante. Alors quelles actions ?

Le traitement de ces déchets ne va pas sans problème : décharges 70 %, recyclage et compostage 30 %. Et que faire des déchets les plus polluants ?

Une solution : le tri sélectif.

Pour le verre, la collecte est bien installée et suivie. Trois conteneurs sont à disposition à Riez devant le Collège, le supermarché 8 à Huit et Intermarché.

Pour les piles usagées, une directive européenne prévoit la mise à contribution des bureaux de tabac, des bijoutiers. À quand l'application ?

Pour les aérosols qui contiennent encore des restes de gaz nocif pour l'environnement, il est clair que les 400 millions d'aérosols utilisés par an en France devront faire l'objet dans l'avenir d'une collecte séparée.

Tôt ou tard, et tôt sera le mieux, il faudra fortement se mobiliser pour que l'héritage de nos enfants soit de qualité. À cet effet, le 7 février 2002, Yves Cochet, Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, a installé le Conseil national des déchets.

Jean-Paul FAUCON, Conseiller Municipal



Les amis du Vieux Riez

Les Amis du Vieux Riez, association régie par la loi de 1901, ont été fondés en 1974, par Jean GIRAUD, alors conseiller municipal, François FAUGIER, secrétaire général de la mairie et Maxime AMIEL, professeur au Collège de Riez. L'association compte aujourd'hui plus de 200 adhérents dans la région de Riez, en France et même à l'étranger. Elle a pour objet l'étude, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine riezois, la connaissance de l'histoire locale et la conservation de la mémoire de nos anciens. Elle publie, régulièrement depuis 1980, un bulletin d'information trimestriel adressé à tous les adhérents, qui fait connaître les résultats des recherches d'amateurs ou de professionnels : le n° 85 va paraître au mois de juin.

Des expositions, des conférences, des voyages d'étude sont organisés depuis 25 ans, avec la collaboration bénévole d'éminents chercheurs ou spécialistes.

La Journée du Patrimoine : 22 septembre 2002

Depuis la création des Journées du Patrimoine (les 19^e cette année), les AVR en ont toujours eu la responsabilité en proposant chaque fois un thème différent.

Le dimanche 22 septembre, l'association propose une visite gratuite de Riez sur le thème : De l'Antiquité à la Renaissance. M. Philippe Borgard, archéologue, nous fera l'honneur de commenter ce circuit. Le lieu de rencontre sera sur la place Emile Bou-teuil, devant la cathédrale, à 9 heures 30.

Le Renouveau de l'Olivier

L'Association Pour le Renouveau de l'Olivier de Riez (APROR), présidée par Jean Veyan, a pour but de réhabiliter et de promouvoir cette culture sur le territoire de la commune. Des actions de formation, d'information souvent en partenariat avec d'autres associations de ce type sont réalisées. Pour l'aide qu'il a apporté à sa quête de subvention, l'APROR vient de faire Lucien Villecroze, membre d'honneur de l'association. Un diplôme lui a été remis par le maire Michel Zorzan en présence de plusieurs conseillers municipaux. La manifestation s'est terminée par un apéritif pris dans la bonne humeur.

Rappelons que Riez au début du siècle avec 90 000 oliviers était après Manosque la deuxième ville du département pour l'importance des plantations. Riez comptait 3 ou 4 moulins à huile. Plusieurs d'entre nous se rappelleront entre autres celui de Jean Martin situé dans le sous-sol de sa maison Place de la Colonne. Chaque producteur apportait à son tour sa cueillette. Les olives étaient tout d'abord écrasées avec une meule qui tournait par la force de l'eau d'un canal puis la pâte obtenue était enfournée dans des sacs circulaires de jute : les escourtins. Ces sacs étaient ensuite pressés. La première huile recueillie était *l'huile vierge*. Un second pressage associé à un chauffage permettait l'extraction de l'huile restante huile de *deuxième choix*. Pour les gros producteurs qui pou-



vaient remplir un ou plusieurs escourtins, pas de problème, ils repartaient dès le travail terminé avec leur huile parfumée. Pour les autres, il fallait attendre que l'escourtin soit plein. Chaque apport était alors pesé et l'on recevait par la suite une quantité d'huile savamment calculée en fonction du rendement moyen annuel. Les déchets restant du pressage étaient transportés à Marseille pour faire des tourteaux. Le travail de force au moulin à huile et, à plus forte raison fait en groupe, conduisait bien sûr (ce qui est encore le cas aujourd'hui) à boire quelques verres, à reprendre des forces en croquant la roustido, tranche de pain badigeonnée d'huile et grillée au feu, de bois bien sûr.

Sources : *Au fil de l'eau du Colostre*, par Adrienne GAYRAL

Nouveau cabinet vétérinaire

À Riez

**Le Docteur Marco Guffanti
est à votre disposition au**

3, allées Louis Gardiol

Tél. 04 92 77 83 55

Port. 06 78 85 17 84

Tél. Dom. 04 92 77 56 46

Urgences assurées

24 H/24

**L'Association des
C o m m e r ç a n t s
recherche pour la
Fête du Miel le** 

**28 juillet des enfants pour se
costumer et participer au défilé.
Les costumes sont fournis.
Pour tout renseignement et
inscriptions: 04 92 77 99 09**

Une carte Pass pour visiter plusieurs musées de la région vient d'être initiée par le Parc Naturel Régional du Verdon. Cette carte délivrée lors de la visite plein tarif d'un premier musée donne droit à un tarif réduit pour la visite des 2 musées suivants et à une entrée gratuite pour un quatrième musée. Parmi les musées participants outre notre Musée Lapidaire, on trouve très près de Riez : le musée de la préhistoire à Quinson, la Maison des Gorges à la Palud, le Musée de la Faïence à Moustier, l'Ecomusée « la vie d'antan » à Esparon du Verdon... et bien d'autres encore. Profitons-en et retrouvons-nous sur les chemins du patrimoine.

**Pour vos promenades estivales, procurez-vous un Topo-
guide des sentiers de randonnées (Réf. 630 Alpes-de-
Haute-Provence, Gorges, lacs et plateau du Verdon,
Les chemins de la découverte).**

**En vente dans toutes les bonnes librairies ou
À la Fédération Française de la Randonnée Pédestre.**

La vie des associations

► Théâtre: Pogne en poche

Premier spectacle de la compagnie *Pogne en Poche* les 8 et 14 juin 2002, à la Salle Multi-activités. À cette occasion, il a été présenté des extraits d'œuvres d'auteurs qui ont en partie constitué la base de travail pour cette première année de fonctionnement de la nouvelle association riézoise.



Le programme éclectique, tantôt aux parfums

de notre Provence avec des extraits de Pagnol et de Giono, tantôt plus moraliste ou philosophique avec Prévert, Millot, Le Bihan, Arnung a séduit un public nombreux et enthousiaste. Les qualités, la personnalité de chaque acteur, gens de tous les jours du village et vus ici avec une nouvelle personnalité, a enchanté le public pour qui la soirée a trop vite passé. Bonne continuation à cette association, merci à tous acteurs et organisateurs. Le vœu de plusieurs spectateurs : qu'il soit monté une pièce pour que l'on retrouve encore le plaisir d'une excellente soirée.

► Club Cool

• Opération Rives Propres

Mercredi 12 juin 2002, une quarantaine d'enfants et de jeunes du Club Cool et des centres de loisirs de Riez et de Manosque (E.J.L.) se sont mobilisés autour d'une préoccupation commune : le respect de la nature à travers le nettoyage du Colostre et de ses abords. Cet événement était organisé en partenariat avec le bureau du tourisme invitant toute la population riézoise à se joindre à eux.

Les pieds dans l'eau, équipés de gants, les enfants et les jeunes s'en sont donnés à cœur joie et ont rempli des sacs et des sacs d'objets intrus divers : barres

de fer, poussettes, bouteilles de bière, etc. Encouragés par les promeneurs, ils ont ramassé plus de soixante kilos de déchets domestiques !!! L'après-midi s'est clôturée par un goûter convivial offert par la Mairie, au Parc des Quatre Colonnes.

Cette opération est l'aboutissement d'un projet mis en place dans le cadre du festival de la citoyenneté 2002 en partenariat avec le centre Enfance Jeunesse Loisirs de Manosque, financé par la DDJS-04. Inspirés par le thème du respect de l'environnement, les jeunes du Club Cool ont réalisé (textes et dessins) l'exposition *Nostra Terra*. Le centre de loisirs la MARE a souhaité participer à cette action, prolongeant son projet de sensibilisation au recyclage des déchets mené depuis mars. Les jeunes et les enfants vous invitent donc à découvrir leurs compositions originales de photos et de dessins ainsi que de textes écrits exposés dans le hall de la mairie du 12 au 30 juillet.

Espérons que les hommes réfléchiront à deux fois avant d'avoir des gestes malheureux qui transformeront au fil des années notre terre en poubelle.

• **Vacances d'été**

Pour cet été, le Club Cool vous propose :

Nombreuses sorties : Aquacity, Marineland, sorties à la mer (Marseille, Cassis), bowling, piscine, baignades dans les lacs situés aux alentours.

Activités de création : micro fusée, billards en bois, journées sportives, grand jeu, danses, expression (théâtre, décors, dessin, modelage et hip-hop).

Activités sur place : ordinateur, vidéo, internet, karaoké, baby-foot, voitures radio télécommandées.

Les inscriptions se font directement au Club Cool 0492777374.

Fête aux écoles maternelle et primaire

Super ambiance pour cette fête qui a fait la joie des enfants mais aussi des parents. Avec tous nos remerciements au corps enseignant et aux organisateurs.



Le parcours de santé et circuits sportifs

Sportifs de toutes générations, non sportifs ou peu sportifs qui voulez retrouver la forme... Venez tester le parcours de santé des Colonnes. Vous pourrez sauter, pomper, vous étirer en utilisant un circuit verdoyant, dans le calme de la nature.



À partir du Mini Ranch, route de Valensole, trois parcours balisés (parcours VTT, équestre, pédestre) ont été mis en place sur le territoire de la commune avec le concours de l'ADRI dont un circuit VTT famille 13 km.

Le carnet de l'état civil



Décès

- 29/03/2002 – René Robert Louis Marie REYNARD, né le 21/08/1923
- 09/04/2002 – Jean-Pierre MULLER, né le 17/04/1945
- 21/04/2002 – André Eusèbe Edouard LHERBIER, né le 28/09/1914
- 30/04/2002 – Marie-Jeanne REYMOND, veuve ANSELMO, née le 19/02/1925
- 07/05/2002 – Marie Gertrude Geneviève FLEURY, veuve MACHY, née le 04/02/1914
- 10/05/2002 – Joséphine Huguette Emilienne MOUSSU, née le 19/03/1925
- 21/05/2002 – Christine Louise DUPRÉ, née le 10/05/1956
- 03/06/2002 – Pierre MEGIS, né le 03/12/1904
- 05/06/2002 – Louis Jean Antoine BALEGNO, né le 19/09/1924
- 09/06/2002 – Romeo RANISIO, né le 23/09/1922
- 10/06/2002 – Germaine Mélanie AMODRU-FAVIN, veuve CHAPUIS, née le 30/07/1921
- Mai 2002 – Max JAUFFRET

Mariages

- 06/04/2002 – Catherine DUCLOS et Hassen HAMOUDI

Naissances

- 09/04/2002 – Matthieu Giovanni Jacques DI NICOLA, né à Digne-les-Bains
- 17/04/2002 – Fabien Thomas Romain CHABAUD, né à Manosque
- 19/05/2002 – Manon Dolorès Anne-Marie BALDANZI, née à Digne-les-Bains
- 19/05/2002 – Thomas Michaël Jean BASTIANELLI, né à Marseille (12°)
- 27/05/2002 – Franck JOURNEAUX, né à Manosque
- 24/05/2002 – Julie Christine Alicia TEILLIER, née à Manosque
- 31/05/2002 – Carla Astrid GASQUET, née à Aix-en-Provence

INFOS

Deux adresses courriel

À votre disposition

mairie.riez@wanadoo.fr

pour le Bureau du Tourisme

tourisme.riez@wanadoo.fr

Heures d'ouverture de la Mairie

Mairie: 04 92 77 99 00

du lundi au jeudi

9 h à 12 h – 14 h à 17 h 30

le vendredi

9 h à 12 h – 14 h à 16 h 30

le samedi matin 9 h à 12 h

Les numéros utiles

N° Urgences: 15 (SAMU)

Pompiers: 18 et 112 (portables)

Gendarmerie: 17

Hôpital (médecins de garde): 04 92 77 70 10

Pharmacie: 04 92 77 80 26

Ambulances: 04 92 77 81 01

Bureau de Tourisme: 04 92 77 99 00

Déclic Météo: 08 36 68 08 08

Crèche Halte Garderie: 04 92 77 76 66

Centre Loisirs (12 à 16 ans): 04 92 77 73 74

Centre Aéré (5 à 12 ans): 04 92 77 78 19

Le Riézois paraît tous les trois mois.

Toute suggestion ou demande de publication est à adresser à Jean-Paul Faucon sur l'adresse faucon1@wanadoo.fr ou à M. Gérard Pierrot en Mairie ou sur l'adresse courriel mairie.riez@wanadoo.fr avant le 15 septembre 2002 pour la prochaine parution.

Maquette et mise en page réalisées par la Commission Municipale Communication et Relations Publiques.